



COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 8 septembre 2008

Objet : Les lignes de trolleybus C1 C2 reconnues d'utilité publique

Le 10 juillet dernier, le projet de prolongement de la ligne de trolleybus existante C1 et la création de la ligne C2, la réalisation de deux parcs relais, le réaménagement du site de remisage d'Alsace à Villeurbanne ont été déclarés d'utilité publique par le préfet du Rhône.

L'enquête s'est déroulée du 20 décembre au 15 février 2008 dans les mairies de Lyon, du 3^e arrondissement de Lyon, du 6^e arrondissement de Lyon, de Caluire et Cuire, de Rillieux la Pape et de Villeurbanne ainsi qu'au SYTRAL.

Par le biais de registres et de permanences du commissaire enquêteur, chacun a pu exprimer sur ce projet.

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sur le projet de construction des deux lignes de trolleybus C1 et C2 et sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la Communauté urbaine de Lyon.

Les lignes C1 et C2 s'inscrivent dans le plan de déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise contribuant ainsi à la transformation du paysage urbain. Elles desserviront des secteurs à forte densité de population et désenclaveront les quartiers du Nord de l'agglomération en accompagnant notamment le grand projet de ville de Rillieux la Pape.

Ce projet fera l'objet d'une enquête parcellaire du 22 septembre au 24 octobre 2008.

C1 C2 en chiffres

C1 : 19 stations, C2 : 24 stations, dont 7 stations communes
Nombreuses connexions avec Part-Dieu, T1, T3, métro B et C3

C1 : 7.6 km ; C2 11.3 km

28 300 passagers par jour

Coût C1 C2 : 77.9 M€

Contact presse

SYTRAL – Roland Sabbagh – Téléphone : 04 72 84 58 63 – Fax : 04 78 54 53 76 - E-mail : sabbagh@sytral.fr